

I- QUESTIONS THEORIQUES

- 1- Quel est l'intérêt du contrat d'engagement à l'essai ?
- 2- Quelle différence faites-vous entre l'Allocation de Congé Payé et l'Indemnité Compensatrice de Congé Payé ?
- 3- Relevez deux différences entre le contrat de travail à durée déterminée à terme précis et le contrat de travail à durée indéterminée.
- 4- Pourquoi dit-on que le contrat de travail est un contrat d'adhésion ?

II- REPONDEZ PAR VRAI OU FAUX ET JUSTIFIEZ VOS REPONSES

- 1- Le licenciement de dix travailleurs à la suite d'une bagarre au sein de l'entreprise est un licenciement collectif.
- 2- Le contrat de travail est une source publique du droit du travail.
- 3- L'employeur a le droit de licencier le travailleur victime d'un accident du travail.
- 4- La durée du congé de maternité de la femme salariée enceinte peut aller jusqu'à 17 semaines.

III- CAS PRATIQUES

- 1- Calculez le montant de la prime d'ancienneté (fin du mois) d'un salarié qui totalise 12 ans 4 mois d'ancienneté et dont le salaire hebdomadaire est de 58 000 FCFA.
- 2- BIRO a effectué 12 heures supplémentaires dont 3 heures un jour férié de 20 heures à 23 heures et 2 heures un dimanche matin.

Sachant qu'il a un salaire hebdomadaire de 60 000 FCFA :

- a) Faites le décompte de ses heures supplémentaires dans un tableau.
 - b) Calculez le montant de ses heures supplémentaires.
- 3- KANGOUTE, inspecteur du travail dans la commune de PORT-BOUET, vient de recevoir une missive du directeur d'une grande société de la zone portuaire. Dans ce courrier, il lui est demandé d'autoriser le licenciement de trois délégués suppléants du personnel.
 - a) KANGOUTE peut-il légalement connaître de la demande à lui soumise ? justifiez votre réponse.

EXAMEN PIGIER- CI

b) A quel pouvoir de l'inspecteur du travail se rapporte la préoccupation de cette entreprise ?

4- THOR qui est âgé de 16 ans, vient de conclure seul oralement et à l'insu de ses parents, un contrat de travail avec HASSAN et qui consiste à décharger les marchandises de ce dernier moyennant un salaire mensuel de 65 000 FCFA.

- a) Quelle catégorie de contrat de travail a-t-il conclu ?
- b) Selon vous, cette convention est-elle conforme à la loi ?

5- Par Fusion-absorption, la Société Ivoirienne de Coco Râpé (SICOR) a été rachetée par la Société Ivoirienne de Noix de Coco (SINC). Les salariés de la Société Ivoirienne de Coco Râpé (SICOR) sont très inquiets pour leurs emplois d'autant plus que leur entreprise connaît des difficultés économiques avant le rachat.

- a) Leur contrat de travail sera-t-il maintenu ?

Par ailleurs, la Société Ivoirienne de Noix de Coco (SINC) emploie deux personnes : KOFFI et PETANKI.

- b) KOFFI âgé de 22 ans, a été recruté par écrit pour le remplacement d'un autre employé actuellement en congé maladie. Conclu au départ pour 6 mois, son contrat a été successivement renouvelé trois fois pour des périodes de six mois.
- c) PETANKI a été recruté par écrit. Mais eu égard à son emploi du temps personnel très chargé, ses horaires quotidiens de travail ont été fixés comme suit : lundi : 8 heures à 10 heures ; Mardi : 13 heures à 18 heures ; Mercredi : 7 heures à 12 heures et 13 heures à 18 heures et Vendredi de 14 heures à 16 heures.

Déterminez avec justification à l'appui, la nature juridique des contrats de travail des deux employés de la Société Ivoirienne de Noix de Coco (SINC).

BONNE CHANCE A TOUS !!!!!